Code : MAN-03-01

FICHE PROGRAMME

Accompagner la montée en compétences de ses collaborateurs

Durée : 2 jours
(adaptable de 1 à 3 jours selon les enjeux de la structure, le niveau des participants et les objectifs poursuivis).

Format : Inter ou Intra
Présentiel, distance, hybridée

Pourquoi cette formation est stratégique ?

Les organisations publiques évoluent dans un environnement marqué par des transformations permanentes : évolution des métiers, nouvelles attentes des usagers, transition numérique, transition écologique, renouvellement des générations, évolution des organisations et des compétences.

Dans ce contexte, le développement des compétences ne relève plus exclusivement de la fonction Ressources Humaines.

Il constitue un acte de management à part entière.

Le manager est aujourd'hui attendu dans sa capacité à identifier les compétences nécessaires à son service, à accompagner les apprentissages, à faire progresser ses collaborateurs et à développer les compétences collectives indispensables à la continuité et à la qualité du service public.
Accompagner la montée en compétences ne consiste pas uniquement à orienter vers des formations.

Il s'agit de créer, au quotidien, les conditions favorables aux apprentissages, au partage des savoirs, à l'expérimentation, à la transmission et au développement de l'autonomie.

Cette formation permet aux managers de professionnaliser leurs pratiques afin de faire du développement des compétences un véritable levier de performance collective, d'engagement et d'adaptation de leur équipe.

Pour qui ?

- Encadrants de proximité ;
- Responsables d'équipe ;
- Responsables de service ;
- Cadres intermédiaires ;
- Managers souhaitant développer les compétences de leurs collaborateurs et renforcer la capacité d'action de leur équipe.

Prérequis

Exercer ou être amené à exercer des responsabilités d'encadrement ou de management.
Aucun autre prérequis spécifique n'est nécessaire.

Les points forts de la formation

- Une approche résolument ancrée dans les réalités du management public.
- Une articulation entre développement des compétences, évolution des métiers et performance collective.
- Des méthodes concrètes pour accompagner les apprentissages au quotidien.
- Des outils permettant d'identifier, de cartographier et de développer les compétences individuelles et collectives.
- Une réflexion sur le rôle du manager comme facilitateur du développement professionnel.
- Une pédagogie active fondée sur des situations professionnelles, des études de cas et des échanges de pratiques.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Identifier les compétences nécessaires au fonctionnement et au développement de leur service ;
- Cartographier les compétences disponibles et repérer les besoins d'évolution ;
- Identifier les leviers favorisant les apprentissages en situation de travail ;
- Accompagner la progression individuelle des collaborateurs ;
- Développer les compétences collectives au sein de leur équipe ;
- Construire un environnement de travail favorisant le partage des savoirs et l'apprentissage continu.

Modalités

- Formation en présentiel ou distanciel
- Sessions intra ou inter-organisations ;
- Alternance d'apports, d'ateliers, d'études de cas et d'analyses de pratiques
- Adaptation possible aux enjeux spécifiques de votre organisme.

Éligibilité

Formation éligible aux financements OPCO selon les dispositifs en vigueur.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour toute demande d'adaptation ou de compensation, contactez notre référent handicap.



Programme de la formation

Comprendre le rôle du manager dans le développement des compétences

- Les évolutions du rôle managérial face aux transformations de l'action publique ;
- Les compétences au cœur de la performance durable des organisations ;
- Le manager comme développeur de compétences.

Identifier et cartographier les compétences de son équipe

- Identifier les compétences stratégiques du service ;
- Repérer les compétences disponibles, critiques ou émergentes ;
- Cartographier les ressources et les besoins ;
- Anticiper les évolutions des compétences.

Développer les compétences au quotidien

- Favoriser les apprentissages en situation de travail ;
- Organiser la transmission des savoirs et des expériences ;
- Encourager les démarches de coopération et d'entraide ;
- Développer l'autonomie progressive des collaborateurs.

Développer les compétences collectives

- Faire de l'équipe un espace d'apprentissage ;
- Valoriser les retours d'expérience ;
- Développer les pratiques collaboratives ;
- Construire une dynamique de progression continue.

Élaborer une stratégie de développement des compétences adaptée à son équipe

- Identifier les priorités ;
- Définir des actions concrètes ;
- Mobiliser les dispositifs existants ;
- Construire un plan d'action favorisant durablement la montée en compétences.

Méthodes pédagogiques

- Apports illustrés et contextualisés ;
- Auto-diagnostics ;
- Études de cas ;
- Ateliers de cartographie des compétences ;
- Travaux collaboratifs ;
- Échanges de pratiques ;
- Élaboration d'un plan de développement des compétences de son équipe.

Modalités d'évaluation

- Auto-positionnement en début et fin de formation ;
- Exercices d'application tout au long de la formation ;
- Évaluations formatives ;
- Élaboration d'un plan d'action individuel favorisant le transfert des acquis dans la pratique professionnelle.

Tarif

Inter-organisations : nous consulter.

Intra-organisation : proposition établie sur mesure selon les enjeux de la collectivité et les objectifs poursuivis.

S'inscrire

Contactez-nous via notre adresse mail ou par téléphone


contact@acrossuniversterritorial.com


06 33 11 57 99


Across Univers Territorial


acrossuniversterritorial.com